

## 2 Cadre de service

Révision: Juin et OCTOBRE de 2020

Employeur : Centre Hospitalier Territorial



Corps / Services : Cadre de santé

Direction de la Coordination des Soins, de la Qualité et de la Qualité

Buts de missions visés pour le recrutement sur titre D

Lieu de travail : Hôpital de Lourdes

Date de début de l'offre : Invité(e) 02 juin 2020

Poste à pourvoir : 1<sup>er</sup> avril 2020

Date limite de candidature : Invité(e) 01 juillet 2020

### Détails de l'offre : Service de Chirurgie Visérale

#### Missions :

Le cadre de santé est responsable de la conformité et de la qualité des soins personnalisés.

En lien avec l'établissement médical il organise les soins en plaçant le patient au centre de la prise en charge et dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par la DRP.

Il anime une équipe, dans le respect des compétences de chacun et des valeurs médicales dans le projet d'établissement.

#### Activités principales

Service des soins :

- Analyser les besoins de l'établissement et l'élaboration du projet de soins dans le cadre de la prise en charge du patient et le définir au sein de son service en collaboration avec l'établissement médical.
- Gérer le projet de soins sur la base d'indicateurs institutionnels et spécifiques au service.
- Veiller au processus à la qualité et à la sécurité des soins à l'application des bonnes pratiques et des pratiques institutionnelles et au respect de la réglementation.
- En cas d'échec ou d'insatisfaction, alerter l'établissement dans le cadre des règlements, tout en recherchant les pistes d'action adaptées et en assurer le suivi.

Service des ressources humaines :

- Gérer les ressources humaines qualitativement et quantitativement sur la base de la réglementation en vigueur et des guides de gestion de temps de travail de l'établissement.
- Animer une petite équipe des effectifs, en fonction de la charge de travail et dans le cadre des moyens alloués au service.
- Contribuer à l'intégration au sein de son équipe des professionnels en situation de handicap temporaire ou permanent.
- Gérer les professionnels sur la base des filières de garde et les accompagner dans l'actualisation et l'évolution de leurs compétences.

Equipements/matérielles, matériels, informatiques :

- Adapter les équipements aux besoins du service, en garantissant leur bon usage et de leur fonctionnement, en collaboration avec les services supports, dans le cadre d'une relation client fournisseur.

Soins :

- Veiller à une bonne utilisation des locaux, à leur entretien et à leur maintenance.
- Alerter les services concernés en cas de dysfonctionnement.

Management :

- Définir et animer une équipe autour du projet de service et du projet d'établissement en collaboration avec le corps médical.
- Recruter et collecter les compétences dans le cadre des projets professionnels collectifs et individuels.